



Yvelines • Hauts-de-Seine

PROCES-VERBAL

COMITÉ D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

**du
17 mars 2020**

État de présence

Représentants de l'administration

TITULAIRES	Qualité	Présence	Vote
Jeanne BECART	Vice-présidente de la commission Personnel, administration générale		
Grégory DEBOUT	Chef du service interdépartemental de l'archéologie préventive		X
Sophie DUJARDIN-JOSEPH-FRANCOIS	Chef du service interdépartemental des agréments et des adoptions		X
Ghislain FOURNIER	Président de la commission Personnel, administration générale		
Pierre NOUGAREDE	Directeur du service interdépartemental de l'entretien et de l'exploitation de la voirie		

SUPPLÉANTS	Qualité	Présence	Vote
Rita DEMBLON-POLLET	Membre de la commission Personnel, administration générale		
Caroline BUSTOS	Archéologue chargée du suivi administratif des opérations		
Corinne PETIT-GROUD	Adjointe au chef du service interdépartemental de l'archéologie préventive		
Josette JEAN	Membre de la commission Personnel, administration générale		
Morgane SANCHEZ	Adjointe au directeur du service interdépartemental de l'entretien et de l'exploitation de la voirie		X
Votants : 3			

Représentants des organisations syndicales

TITULAIRES	Organisation syndicale	Présence	Vote
Aurélie SUBTIL	CGT		X
Hervé GENINASCA	Convergence syndicale		X
Yves BERRY	Convergence syndicale		X
Sandrine LEFEVRE	Convergence syndicale		X

SUPPLÉANTS	Organisation syndicale	Présence	Vote
Laurent HENU	CGT		
Thierry COUPEAU	CGT		
Jean-Pierre BURDET	Convergence syndicale	X	
Eric CELERIER	Convergence syndicale	X	
Olivier TRONCIN	Convergence syndicale		
Votants : 4			

Monsieur Ghislain FOURNIER ne parvenant pas à rejoindre la conférence téléphonique, Monsieur Dominique BENOIT, Secrétaire général ouvre la séance à 14 heures 05.

Monsieur Dominique BENOIT, Secrétaire général de l'Etablissement public interdépartemental, assure le secrétariat de séance.

Il est précisé que cette séance se déroule dans des conditions de fond et de forme particulières du fait de la crise sanitaire et des mesures de confinement général. En effet, par courriel en date du 13 mars, CONVERGENCE a saisi le Secrétaire général de deux questions :

- Prendre connaissance et être consulté sur les mesures envisagées au sein de l'EPI pour protéger les agents ainsi que d'endiguer la propagation du virus ;
- Fixer des modalités d'information en temps réel ou en continu des membres du CHSCT de la situation, son évolution et éventuellement des nouvelles mesures/actions concernant les agents de l'EPI.

Monsieur Ghislain FOURNIER a immédiatement proposé une réunion en conférence téléphonique pour faire le point de la situation.

ORDRE DU JOUR

* * * * *

- 1) Point de situation à la date du 17 mars
- 2) Questions diverses

Point n°1 – Point de situation à la date du 17 mars

Monsieur Dominique BENOIT, Secrétaire général de l'Etablissement public interdépartemental précise que :

- Vendredi 14 mars : les modalités de travail en mode «dégradé» ont été activées pour une mise en œuvre opérationnelle lundi 16 mars
- Lundi 16 mars : les modalités de travail en mode «crise» ont été activées pour une mise en œuvre opérationnelle mardi 17 mars
- Mardi 17 mars : toutes les activités sont exercées en travail à distance sauf celles qui sont concernées par le plan de continuité des activités

Service interdépartemental d'archéologie préventive : présentation par Grégory DEBOUT

- Arrêt du chantier de Poissy le lundi 16 mars à 12 heures
- Rapatriement du matériel au siège du service à Montigny-le-Bretonneux dans l'après-midi
- Depuis le 17 mars, tous les agents sont en situation de télétravail sauf 19 agents recrutés dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité qui sont à leur domicile sans travail à distance

Service interdépartemental des agréments et des adoptions : présentation par Sophie DUJARDIN

- Tous les agents sont en situation de télétravail sauf 3 agents non équipés
- Un accompagnement spécifique des agents administratifs est en place
- Un dispositif spécifique a été mis en œuvre avec les maternités pour les entretiens dans le cadre d'accouchements dans le secret
- Les entretiens d'évaluation et d'accompagnement post agrément sont réalisés dans la mesure du possible par téléphone
- Une demande de masques est en cours pour le transfert des enfants des maternités vers les pouponnières

Aurélie SUBTIL

- pointe les limites de cette réponse et notamment en termes de confidentialité du fait de la présence d'adultes et d'enfants au domicile des professionnelles
 - Elle interroge aussi la possibilité d'apporter le concours des travailleurs sociaux du service qui le souhaiteraient dans les structures d'accueil (pouponnière)
- ⇒ Cette proposition sera remontée à la cellule de crise par le Secrétaire général

Direction interdépartemental d'entretien et d'exploitation de la voirie : présentation par Morgane SANCHEZ

- Tous les agents administratifs sont en situation de télétravail sauf les agents non équipés
- Dans chaque unité d'entretien et d'exploitation, 2 équipes de 3 personnes (1 chargé de secteur et 2 agents d'exploitation) sont mobilisées en permanence. Le dispositif concerne 42 personnes sur les 125 affectées aux missions d'entretien et d'exploitation dans les services territoriaux. Les personnes atteintes de pathologies sensibles sont exclues du dispositif. Ponctuellement en cas de nécessité, des agents supplémentaires

peuvent être mobilisés a minima pour des mises en sécurité du réseau (cas du STYU 78 cette semaine).

Yves BERRY

- Demande si les équipes doivent patrouiller ou rester au dépôt
- ⇒ Morgane SANCHEZ rappelle les consignes : 1 équipe de jour assure la surveillance et la patrouille / 1 équipe est en réserve chez eux pour les urgences

- remarque que les agents sont en grande proximité dans les camions
- ⇒ Morgane SANCHEZ explique que dans la mesure du possible 1 agent est dans le fourgon et 1 autre dans le véhicule léger. Lorsque ce n'est pas possible, des précautions sont prises. Pour l'instant, les équipes ne disposent pas de masque. Une prise de contact sera faite avec les archives départementales pour en récupérer (post-réunion : les masques des archives vont être livrés en priorité au personnel médical en contact avec les malades et il ne sera pas possible d'en récupérer pour le service)

- Précise que le gel hydro alcoolique nécessaire à la désinfection des volants, poignées, leviers de vitesse a été livré sur l'ensemble des sites au plus tard lundi après-midi. La question du réapprovisionnement sera suivie avec soin.

Point n°2 – Questions diverses

Monsieur Dominique BENOIT, Secrétaire général de l'Etablissement public interdépartemental apporte les précisions suivantes :

Paie du mois de mars :

- Pour les départements :
la paie du mois de mars est en cours de finalisation avec prise en compte des éléments variables
la paie du mois d'avril sera identique à la paie du mois de mars
- Pour l'Etablissement public :
La paie du mois de mars sera établie sur la base du traitement indiciaire, du régime indemnitaire, de l'indemnité de résidence et du supplément familial de traitement (hors éléments variables). Les agents contractuels recrutés dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité seront rémunérés jusqu'à leur fin de contrat.

Attestations de déplacement employeur :

- Elles sont en cours de signature et seront valables 30 jours

Recommandations compte tenu de la saturation des réseaux

- Travailler hors connexion le plus possible
- Privilégier l'utilisation des smartphones et des tablettes
- Organiser les réunions par téléphone plutôt que par Skype

Convergence syndicale rappelle son souhait d'une communication claire et cohérente à l'attention de l'ensemble des agents de l'EPI (en effet des messages divergents de la part des 2 départements leur ont été adressés dans la période précédant le confinement ce qui a eu pour effet de créer une certaine confusion).

Une nouvelle réunion du CHSCT sera organisée à l'approche de la levée du dispositif de confinement général.

Dans l'intervalle, le Secrétaire général communiquera hebdomadairement les informations et points de situation par messagerie auprès des membres du CHSCT.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Dominique BENOIT remercie chacun pour sa présence et lève la séance à 15 heures 10.

Le Président,

validé par GF le 27/3 à 10h45

Ghislain FOURNIER
Président de la commission
Personnel, administration
générale

Le Secrétaire administratif,



Dominique BENOIT
Secrétaire général de
l'Etablissement public
interdépartemental

Le Secrétaire du CHSCT,



Hervé GENINASCA
Convergence